

## Les objets de valeur de l'institution libre de Combrée placés chez le commissaire priseur

Suite à une action de vandalisme en début de semaine à l'institution libre de Combrée, ses responsables ont décidé de transférer les objets et le mobilier de valeur chez le commissaire priseur en charge de la vente. L'acte en soi n'est pas de grande ampleur. Les auteurs, dont tout porte à croire qu'ils étaient inexpérimentés, ont brisé un carreau sans rien emporter.

De plus, l'acte a été commis dans une réserve annexe au bâtiment principal, là où il n'y avait pas d'objet de valeur. Cependant, la gendarmerie de Pouancé reste vigilante : « **Comme c'était inoccupé, on avait déjà commencé à effectuer des surveillances. À présent, nous allons accentuer nos passages en nocturne surtout pour éviter que ce lieu ne devienne un lieu de squat.** » Depuis 1996, l'association des anciens élèves avait dû se séparer de son mobilier le plus précieux (lits à rouleaux, grande bibliothèque).

Mais Michel Leroy, président de cette association, affirme qu'il restait encore des vases sacrés du XIX<sup>e</sup> des statuettes d'ivoire, des tableaux représentant l'institution et des gravures anciennes.

**« Nous sommes en pourparlers avec le collège pour établir une sorte de petit musée pour préserver la mémoire des lieux à travers ces objets. »**

Tous droits réservés.

Sauf autorisation, la reproduction, la publication de cette page pour utilisation publique et commerciale sont interdites.